

AMPLITUDE SURGICAL

Société anonyme

11 cours Jacques Offenbach
26000 VALENCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

MAZARS
Le Premium
131 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

AMPLITUDE SURGICAL

Société anonyme

11 cours Jacques Offenbach
26000 VALENCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

A l'assemblée générale de la société AMPLITUDE SURGICAL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AMPLITUDE SURGICAL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation d'AMPLITUDE SAS

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 30 juin 2019 pour un montant net de 93,6 millions d'euros, dont 93,5 millions d'euros de titres AMPLITUDE SAS comme présenté dans la note 2.1.8 de l'annexe des comptes annuels, représentent un des postes les plus

importants du bilan. Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition à leur date d'entrée et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est appréciée la base d'une approche multicritère intégrant les méthodes suivantes de valorisation : méthode d'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie disponibles, méthode des multiples boursiers de sociétés comparables et méthodes des transactions comparables (cf. notes 1.3 et 2.1.9 de l'annexe).

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer. Nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation d'AMPLITUDE SAS, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de cette valeur, déterminée par la Direction, était fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Nous avons :

- obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation de l'activité d'AMPLITUDE SAS établie par la Direction et approuvées par le conseil d'administration, et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;
- vérifié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique à la date de clôture et d'établissement des comptes ;
- comparé les prévisions retenues pour les périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société AMPLITUDE SURGICAL par l'assemblée générale du 21 décembre 2011, pour le cabinet MAZARS, et du 9 décembre 2015, pour le cabinet Deloitte & Associés

Au 30 juin 2019, le cabinet MAZARS était dans la 8ème année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE & ASSOCIES dans la 4ème année, dont, respectivement, 5 et 4 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Villeurbanne et Lyon, le 31 octobre 2019

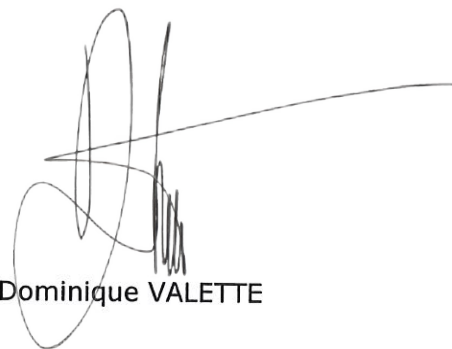
Les commissaires aux comptes

MAZARS

Deloitte & Associés

A blue ink signature consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke.

Pierre BELUZE

A black ink signature with a large, complex loop and a long horizontal stroke extending to the right.

Dominique VALETTE

AMPLITUDE SURGICAL

N° SIRET : 53314968800020

Actif		Exercice au 30/06/2019			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/06/2018
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Inst. techniques, mat. out. industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence	93 594 779		93 594 779	93 594 738
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	19 486 848		19 486 848	18 819 049
	Autres immobilisations financières				
TOTAL	113 081 628		113 081 628	112 413 788	
Total de l'actif immobilisé		113 081 628		113 081 628	112 413 788
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Créances ⁽³⁾	Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés		95 297 786		95 297 786	84 270 696
Autres créances					
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	95 297 786		95 297 786	84 270 696	
Divers	Valeurs mobilières de placement	307 193	72 731	234 461	13 230 516
	(dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	184 930		184 930	2 984 885	
TOTAL	492 123	72 731	419 391	16 215 401	
Charges constatées d'avance		36 627		36 627	48 523
Total de l'actif circulant		95 826 538	72 731	95 753 806	100 534 621
Frais d'émission d'emprunts à étaler		1 074 873		1 074 873	1 389 470
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		209 983 040	72 731	209 910 308	214 337 880
Renvois :				1 401 252	
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients		

AMPLITUDE SURGICAL

Passif		Au 30/06/2019	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 478 048)	478 048	469 298	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 533 436	144 542 186	
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	46 929	46 929	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	-34 371 874	-29 474 927	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-4 000 418	-4 896 946		
Situation nette avant répartition	106 686 121	110 686 540		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		106 686 121	110 686 540	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	104 181	106 437	
Total		104 181	106 437	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 195	337	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	99 428 509	98 571 744	
	Total		99 437 704	98 572 081
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	892 014	598 446	
	Dettes fiscales et sociales	2 789 497	4 371 747	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	788	2 626		
Instrument de trésorerie				
Total		3 682 300	4 972 821	
Produits constatés d'avance				
Total des dettes et des produits constatés d'avance		103 120 005	103 544 902	
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		209 910 308	214 337 880	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	97 327 633	96 481 564		
à moins d'un an	5 792 371	7 063 338		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	9 195			
(3) dont emprunts participatifs				

AMPLITUDE SURGICAL

Périodes 01/07/2017 30/06/2018 Durées 12 mois
01/07/2018 30/06/2019 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens					
	- Services	2 274 219		2 274 219	2 200 842	
	Chiffre d'affaires net	2 274 219		2 274 219	2 200 842	
	Production stockée					
Produits d'exploitation (2)	production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			48 430	36 539	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5	68 132	
	Autres produits					
	Total			2 322 656	2 305 515	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats					
	Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats				
		Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			880 572	1 121 625	
	Impôts, taxes et versements assimilés			56 295	63 665	
	Salaires et traitements			1 059 868	1 202 492	
	Charges sociales			554 821	868 021	
	Dotations d'exploitation	- sur immobilisations	amortissements	314 597	314 597	
		- sur actif circulant	provisions			
Autres charges	- pour risques et charges		6 667	17 420		
			-3 371	9 781		
	Total			2 869 450	3 597 605	
Résultat d'exploitation				A	-546 794	-1 292 090
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			703 977	649 416	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			667 799	644 926	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				1 083	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			49 372		
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				36 419	
	Total			1 421 148	1 331 845	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			72 731	42 926	
	Intérêts et charges assimilées (5)			5 807 331	5 284 561	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			77 378	101 745	
	Total			5 957 441	5 429 233	
Résultat financier				D	-4 536 292	-4 097 388
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)				E	-5 083 087	-5 389 478

AMPLITUDE SURGICAL

Périodes 01/07/2017 30/06/2018 Durées 12 mois
01/07/2018 30/06/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	529 231	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	529 231	
Résultat exceptionnel		F	
		-529 231	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-492 532
		-1 611 900	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-4 000 418	-4 896 946
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		68 127
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

1.1.1 Attribution actions gratuites

Plan d'attribution de 1 434 145 actions gratuites ordinaires de la société, sous conditions de présence et de performance, dans un délai maximal de 2 ans qui se termine en juillet 2021 à 20 salarié du Groupe Amplitude dont 4 salariés de la société Amplitude Surgical (cf. note en 4.11).

1.1.2 Contrôle fiscal

La filiale SAS Amplitude a subi au cours de l'exercice précédent un contrôle fiscal portant sur les exercices juin 2015 à juin 2017 sans incidence sur le déficit reportable du groupe.

1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur la situation financière n'est intervenu depuis la date de clôture.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 30 juin 2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Frais d'émission d'emprunt

Concernant les frais d'émission d'emprunts, la société a opté pour la répartition des frais d'émission d'emprunt sur la durée des emprunts. La comptabilisation initiale de ces frais est constatée dans un compte de frais bancaires. Dans le cadre des écritures d'inventaire, ils sont portés dans le compte de bilan des frais d'émission des emprunts puis ils sont amortis linéairement sur la durée des emprunts.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées conformément à l'avis du CNC du 20 avril 2000.

- "une provision est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise,
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci".

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation correspond d'une part au coût d'acquisition lorsqu'ils sont acquis à titre onéreux et à la valeur vénale en cas d'apport en nature et, d'autre part, aux coûts directement attribuables (lesquels correspondent aux droits suivants : droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes). Sur le plan fiscal, les frais d'acquisition des titres sont amortis sur cinq ans à compter de la date d'acquisition par l'intermédiaire d'un amortissement dérogatoire.

En cas d'indice de perte de valeur, il est procédé à un test de valeur. La valeur d'inventaire des titres de participation est alors, le cas échéant, appréciée sur les bases d'une approche multicritères intégrant les méthodes suivantes de valorisation : méthode d'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie disponibles, méthode des multiples boursiers de sociétés comparables et méthode des transactions comparables.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée d'un montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux

En milliers d'euros	30-juin-18	Acquisitions / (dotations nettes)	(cessions)/reprises sur cessions/ transfert	30-juin-19
Concessions, brevets				
Fonds de commerce				
Frais de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Valeurs brutes		Néant		
Concessions, brevets				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles et frais de développement				
Amortissements et dépréciations				
VALEURS NETTES				0

2.1.2 Frais d'établissement

Ces frais comprennent :

— Néant.

2.1.3 Frais de recherches et développement

Ces frais représentent :

— Néant

2.1.4 Fonds commercial – Mali de fusion

Néant.

2.1.5 Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution Frais d'établissement Frais d'augmentation de capital Frais de recherche et de développement Droit de bail Fonds de commerce Logiciels et progiciels	Néant	

2.1.6 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail.
Matériel de transport Matériel de bureau	Néant	
Total		0

2.1.7 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions Matériel et outillage Installations générales Matériel de transports Matériel de bureau Mobilier de bureau	Néant	

2.1.8 Liste des filiales et participations

En Euros

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Nette Cpt des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Amplitude SAS	-2 397 040	100 %	8 035 265	80 540 216	-3 279 171	0
Mali technique sur Amplitude SAS			85 458 545			
SCI Les Tilleuls	134 152	99.35 %	100 928	885 530	112 407	111 672 (1)
Amplitude India		0.02 %	12.48			
Amplitude Latam		0.01 %	28.63			

(1) Affectation du résultat de la SCI les Tilleuls à Amplitude Surgical.

Détail du mali technique sur titres Amplitude SAS.

Société Absorbée	Mali de fusion
	Résultat
AEM Médical	19 474 878
Amplitude Group	14 679 080
Orthofin II	8 518 356
Orthomanagement	1 069
Mali de fusion provenant des sociétés absorbées	
Amplitude cadre	949 877
Financière Prothée	182 435
Amplitude Finance	41 652 851
TOTAL	85 458 545

Ces fusions ont été réalisées dans le cadre de la restructuration juridique du groupe selon les termes des traités du 4 mai 2015 et avenants du 13 mai 2015.

Ces malis techniques issus des fusions simplifiées en faveur d'Amplitude Surgical ont été affectés au 1^{er} juillet 2016 aux titres de participation d'Amplitude SAS pour un montant de 85.5 M€.

2.1.9 Titres de participation

La réalisation du test de valeur (cf. paragraphe « titres de participations », paragraphe 1.3 de l'annexe) a permis de confirmer le montant comptabilisé des titres de participation et aucune provision n'est nécessaire au 30 juin 2019.

2.1.10 Autres immobilisations financières

Dans le cadre de la restructuration financière du groupe, un prêt intergroupe a été établi entre Orthofin II société absorbée par Amplitude Surgical, et Amplitude SAS pour un montant de 16 405 110 €. Au 30.06.2019, le prêt augmenté des intérêts capitalisés s'élève à 18 957 813 €.

Le prêt augmenté des intérêts capitalisés sera remboursé in fine par l'emprunteur le jour du huitième anniversaire de la date d'émission (le 16 septembre 2014).

Les intérêts courus provisionnés au 30.06.2019 s'élèvent à 528 976 €.

2.1.11 Effets escomptés non échus

Néant

2.1.12 Créances cédées en garantie (DAILLY)

Néant

2.1.13 Actif circulant - Classement par échéance

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	19 486 849	-	19 486 849	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	-	-	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés	3 500	3 500	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45	45	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	1 401 252		1 401 252
		Taxe sur la valeur ajoutée	125 561	125 561	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	1 759	1 759	-
	Groupes et associés	93 660 880	93 660 880	-	
	Débiteur divers	104 790	104 790	-	
	Charges constatées d'avance	36 628	36 628	-	
TOTAL		114 821 263	93 933 163	20 888 101	

2.1.14 Produits à recevoir

Intérêts sur prêt Amplitude :	528 975 €
Intérêts sur comptes courants associés :	590 192 €
Etat – remboursement CVAE :	1 759 €
Avoir à recevoir	<u>5 745 €</u>
	1 126 672 €

2.1.15 Valeurs mobilières de placement

- Les VMP « Amplitude Surgical SAS » sont comptabilisées à leur coût historique pour une valeur de 237 408 €.
La valeur liquidative des 83 170 VMP détenues au 30 juin 2019 au cours de 1.98 € est de 164 677 €. Cette valorisation représente une moins-value latente provisionnée pour 72 731 €.
- Dans le cadre du contrat de liquidité Natixis, la position de la trésorerie s'élève à 69 784,64 €
- Les SICAV NATIXIS comptabilisées à leur coût historique de 12 926 369 € au 1^{er} juillet 2018 ont été vendues en cours de l'exercice.

2.1.16 Frais d'émission d'emprunt

Selon la note en introduction (1.3), les frais d'émission d'emprunt font l'objet d'un étalement jusqu' au 16 septembre 2023 pour le solde du premier emprunt et jusqu'au 30 novembre 2022 pour le deuxième emprunt de 65 M€.

Reste à amortir au 30.06.2018	1 389 470 €
Montant amorti au 30.06.2019	<u>-314 597 €</u>
Reste à amortir au 30.06.2019	1 074 873 €

2.1.17 Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type «swap». L'objectif est de protéger le Groupe Amplitude Surgical de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Pour les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, les variations ultérieures de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

Au 30 juin 2019, les financements des projets à taux variables swapés à taux fixes sont les suivants :

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante	Taux	Valeur de marché
16/12/2014	SWAP	E	8,5	EUR	16/12/2014	16/09/2019	0,2	1,13%	-3
16/12/2014	SWAP	P	8,5	EUR	16/12/2014	16/09/2019	0,2	Euribor 1M	-8
Total			17						-11

2.2 Bilan passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

En Euros	N-1	+	-	N
Capital	469 298	8 750	0	478 048
Réserve légale	46 930	0		46 930
Primes d'émission	144 542 186	0	-8 750	144 533 436
Report à nouveau	-29 474 927		-4 896 947	-34 371 874
Résultat	-4 896 947	4 896 947	-4 000 418	-4 000 418
Provisions règlementées	0		0	0
Autres				
Total	110 686 540	4 905 697	-8 906 115	106 686 122

2.2.2 Capital

Le capital est composé de 47 804 841 actions de 0.01 euro de valeur nominale.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :

Augmentation du capital de 874 989 actions de 0.01 euros de valeur nominale en conséquence de l'attribution gratuite d'action bénéficiant aux salariés et mandataires sociaux de la société, selon le conseil d'administration du 24 juillet 2018.

L'augmentation de capital est réalisée par incorporation d'une somme de 8 749.89 € prélevée sur le compte de prime d'émission.

	Capital		Prime d'émission en Euros
	Nombre d'actions	Capital en Euros	
Position début d'exercice	46 929 852	469 298	144 542 186
Mouvement de l'exercice	874 989	8 750	- 8 750
Position fin d'exercice	47 804 841	478 048	144 533 436

2.2.3 Evaluations fiscales dérogatoires

— Incidence sur le résultat et les capitaux propres de l'exercice

— Résultat fiscal de l'exercice	-	5 625 916
— Impôt sur les bénéfices à 33 % ⁽¹⁾	+	0
— Résultat avant impôt	=	- 5 625 916
— Variation des provisions réglementées		0
— Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		<u>-5 625 916</u>

(1) *taux de droit commun applicable à l'exercice clos*

2.2.4 Provisions pour risques et charges

2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges

En Euros	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pension	58 158			8 923		49 235
Provisions pour impôt	48 279	6 667				54 946
Total	106 437	6 667		8 923		104 181

2.2.5 Engagement pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 49 235 €, charges sociales incluses.

Le taux d'actualisation retenu est de 0.83 %.

Le taux d'évolution des salaires est de 1.50 % par an.

Les tables de mortalités et de turn-over sont issues des statistiques de l'INSEE.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

2.2.6 Dettes - Classement par échéance (en Euros)

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	9 195	9 195		-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	99 428 509	2 100 876	97 327 634	-
Fournisseur et comptes rattachés	892 014	892 014	-	-
Personnel et comptes rattachés	312 551	312 551	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	309 955	309 955	-	-
Impôts sur les bénéfices	2 111 738	2 111 738	-	-
TVA	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	55 254	55 254	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	789	789	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	103 120 005	5 792 372	97 327 634	-

2.2.6.1 Emprunt obligataire du 9 septembre 2014

Dans le cadre de la renégociation de sa dette, le 9 septembre 2014, Orthofin II qui a fusionné avec Amplitude Surgical au 26 juin 2015, a émis 6 500 obligations sèches d'une valeur nominale de 10 000 euros chacune, soit un montant nominal total de 65 000 000 euros, portant intérêt au taux de 6 % majoré de l'EURIBOR applicable à la période d'intérêt et des intérêts capitalisés annuellement au taux de 0.75 % et arrivant à échéance en 2021. Ces obligations sèches ont été utilisées pour refinancer la dette bancaire senior existante ainsi que la totalité des obligations mezzanines existantes du groupe à la date de l'émission, financer les besoins généraux du groupe et financer tous les coûts et frais y afférents.

2.2.6.2 Emprunt obligataire du 30 novembre 2016

— Au 30 novembre 2016, dans le cadre d'une opération de refinancement, Amplitude Surgical a souscrit un nouvel emprunt obligataire de 65 M€ par émission de 65 000 000 obligations sèches de 1 € avec un taux de 5 % à échéance au 30.11.2022.

L'emprunt initial décrit au 2.2.6.1 a été partiellement remboursé à hauteur de 35 M€.

Les frais d'émission d'emprunt initiaux, soit 2 704 K€ avaient été répartis sur 7 ans. Suite à l'opération, 1 231 K€ concernant la partie initiale de l'emprunt remboursée par anticipation ont été constatés en perte sur l'exercice clos au 30.06.2017. Cet emprunt a été prolongé au 16.09.2023.

— Suite à cette opération, les frais d'émission au nouvel emprunt, soit 1 265 K€ sont répartis sur sa durée de vie, soit jusqu'en novembre 2022.

2.2.6.3 Covenants bancaires

Le Groupe s'est engagé au titre de la dette Unitranche à respecter le ratio de levier qui désigne le rapport égal à l'endettement net total divisé par l'EBITDA. Au 30 juin 2019, ce ratio requis par le contrat de prêt unitranche est respecté.

2.2.6.4 Sûretés

Les obligations sont garanties par :

— Un nantissement de compte de titres financiers de premier rang portant sur le compte de titres financiers sur lequel est inscrite une action émise par Amplitude SAS détenue par Amplitude Surgical.

— Des nantissemments de comptes bancaires :

- Un nantissement de comptes bancaires de premier rang portant sur le solde de l'ensemble des comptes bancaires de la Société ;

- Un nantissement de comptes bancaires de premier rang portant sur le solde de l'ensemble des comptes bancaires d'Amplitude SAS ;
- Un nantissement de créances intra-groupe de premier rang portant sur les créances résultant des prêts intra-groupe mis à disposition d'Amplitude et/ou tout autre membre du Groupe par Amplitude Surgical ;
- Une délégation assurance homme-clé portant sur Olivier Jallabert.

2.2.7 Charges à payer (en euros)

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	85 222
Charges sociales provisionnées	36 226
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	1 158
Concours bancaires courants	1 775
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	219 568
RRR à accorder, avoirs à établir	789
Participation des salariés	8 640
Personnel	215 063
Sécurité sociale (1)	126 579
Autres charges fiscales	1 357
Divers	-
TOTAL	696 378

(1) Dont provision des charges patronales à hauteur de 20 % sur le montant de l'attribution d'actions gratuites soit de 55 490 €.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

En Euros

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises Production vendue			
- Biens			
- Services	2 274 219		2 274 219
Chiffre d'affaires net	2 274 219		2 274 219

3.2 Transfert de charges

— Avantages en nature :	39 470 €
— Divers :	38 €

3.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Absence de CICE du fait de rémunération non éligible

3.4 Résultat financier (en euros)

Dividendes perçus	0
Résultat SCI Les Tilleuls	111 672
Intérêts c/c Amplitude & Tilleuls	592 305
Intérêts prêt Intergroupe	667 799
Reprise provision dépréciation financière	49 372
Total produits financiers	1 421 148
Intérêts sur emprunt obligataire	5 737 142
Autres intérêts bancaires	70 190
Provision dépréciation	72 731
Charges sur cession VMP	77 378
Total charges financières	5 957 441
Résultat financier	-4 536 293

4 Autres informations

4.1 Identité de la société mère qui consolide les comptes :

A compter du 01.07.2011 :

SA Amplitude Surgical, 11 cours Jacques Offenbach, 26000 Valence

SIREN : 533149688

Le groupe est constitué des structures suivantes :

Société	Siège social	% contrôle
Amplitude Surgical	France	Société mère
Amplitude	France	100%
Amplitude GMBH	Allemagne	100%
Amplitude Australia Pty	Australie	100%
Amplitude Brésil	Brésil	100%
Amplitude Suisse	Suisse	100%
Amplitude benelux	Belgique	100%
Novastep SAS	France	69%
Novastep INC	USA	85%
Amplitude India	Inde	100%
Amplitude Orthopedics Corp	USA	100%
Matsumoto Amplitude Inc.	Japon	80%
Joint Research LTD	Irlande	100%
Amplitude South Africa	Afrique du Sud	100 %
SCI Les Tilleuls	France	100%
Sofab Orthopédie	France	100 %
Amplitude Ortho SRL	Roumanie	100 %
Amplitude Ile de France	France	97%
Amplitude Sud	France	100 %
Duotech	France	100 %

4.2 Ventilation de l'effectif au 30 juin 2019

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	-	
Employés	-	
Ouvriers	-	
Total	4	

4.3 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des mandataires sociaux ne sont pas portées dans cette annexe car cette information reviendrait à identifier une rémunération individuelle.

4.4 Avances consenties aux dirigeants sociaux

Aucune avance n'a été consentie au cours de l'exercice, aux dirigeants sociaux.

4.5 Ventilation impôt sur les bénéfices

En Euros	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	-5 083 087	- 529 231
Impôts :		
- au taux de 33 ,33%	0	0
- au taux de 28 %	0	0
- contribution 3.3 %	0	0
- IS contrôle fiscal	/	
- crédit impôt recherche, apprentis et mécénat.	0	
Résultat après impôts	- 5 083 087	- 529 231

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été effectuées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

En Euros	Résultat avant IS	Réintégrations	Déductions	Résultat taxable
Résultat courant	-5 083 087	15 326	-28 923	-5 096 684
Exceptionnel	-529 231	0	0	-529 231
	-5 612 318	15 326	-28 923	-5 625 915

4.6 Intégration fiscale

A compter du 29 juin 2018, la société a opté pour l'intégration fiscale avec les sociétés du groupe, la société Amplitude Surgical étant la société mère. Conformément à la convention d'intégration fiscale, le gain procuré par cette option reste acquis par la société mère.

Les sociétés intégrées sont :

- Amplitude
- Amplitude Ile de France
- Duotech
- Sofab Orthopédie
- Poli Tech
- Poli Alpes
- Firm Industrie

Le produit comptabilisé au titre de l'exercice 2018/2019 s'élève à 1 612 K€.

Il se décompose en économie d'impôt sur les filiales :

- Amplitude : 1 254 K€
- Amplitude Ile de France : 322 K€
- Duotech : 4 K€
- Sofab : 9 K€
- Poli Alpes : 22 K€

4.7 Reports déficitaires

Aucun report déficitaire avant l'entrée dans le périmètre d'intégration.

Le déficit reportable du groupe s'élève à 30 304 K€ au 30 juin 2019.

4.8 Eléments de fiscalité différée

Détail des éléments minorant les impôts à venir : Néant.

4.9 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
2.1.11	- Effets escomptés non échus
2.1.12	- Créances cédées - loi Dailly
2.2.5	- Retraite
Néant	- Crédit-bail

4.10 Engagements financiers

Dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire de 65 000 K€ par Amplitude Surgical :

- Nantissement des titres d'Amplitude Surgical.
- Nantissement des comptes bancaires de premier rang portant sur le solde de l'ensemble des comptes bancaires d'Amplitude Surgical.

4.11 Plan d'action gratuite

4.11.1 Plan d'action gratuite 2016-2018

- Conformément aux termes de l'AGE du 09.12.2015, le Conseil d'administration du 27.07.2016 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 1 407 897 actions aux 4 salariés de la société.
- L'attribution est soumise à des conditions de présence et performance (EBITDA, CA).

- La période d'acquisition de 2 ans s'est terminée en juillet 2018. En fonction des indicateurs de performance le nombre d'action à émettre au terme des 2 années est défini par l'Assemblée générale du 24 juillet 2018 pour un total de 874 989 actions

4.11.2 Plan d'actions gratuites 2019-2021

- Conformément aux termes de l'AGE du 24.11.2017, le Conseil d'administration du 24.07.2018 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 1 434 145 actions à 20 salariés du groupe dont 4 de la société.
- L'attribution est soumise à des conditions de présence et performance (EBITDA, CA).
- La période d'acquisition est de 2 ans et se termine en juillet 2021, suivi d'un période de conservation de 2 ans.
- Le cours de l'action à la date du CA du 24.07.2018 était de 3.18 €. Il est de 1.98 € au 30.06.2019.
- La société a provisionné le coût des charges sociales de cette attribution.